

bois pour se créer une importance personnelle. Ce sont ceux-là qui inspiraient sir Robert Shores Milnes, et c'est à eux, en somme, que le duc de Portland semblait donner gain de cause par la dépêche du 6 janvier 1801. Néanmoins, il ne paraît pas que l'on ait mis de l'empressement à exécuter ce projet. Il était plus sage, croyait-on, d'attendre un concours fortuit de circonstances et d'en profiter.

M. de Gaspé, dans ses *Mémoires*, se montre un franc *britisher*, cependant il écrit que "la politique de nos autorités à cette époque était soupçonneuse et partant cruelle. On croyait voir partout des émissaires du gouvernement français. Deux Canadiens furent expédiés du pays pour avoir été à la Martinique, sur un navire américain, transiger des affaires de commerce." Des jeunes gens, qui faisaient leur éducation en France, reçurent injonction de ne plus reparaître au Canada. Malgré tout, il n'y eut ni agitation ni incertitude dans la manière de se conduire de notre peuple. Le ministère Addington laissa les choses suivre leur cours et attendit. Le 1^{er} octobre 1801 fut signée



FORT DE CHAMBLY

la paix d'Amiens, qui semblait mettre un terme à la révolution française par l'acceptation en Angleterre du gouvernement de Bonaparte.

Le "Royal Canadien" se modifiait petit à petit par suite du départ de certains officiers qui allaient se faire une carrière dans l'armée anglaise, et d'autres à qui l'administration confiait des fonctions civiles. Il existait aussi des mécontentements, assure-t-on, parmi les officiers et les soldats, mais nous ne saurions dire en quoi cela consistait. La situation se trouvait mûre pour un règlement quelconque.

En 1802, le régiment était morcelé en dix ou douze détachements dans les deux provinces, lorsqu'on le licencia (septembre), et cette mesure fut regardée comme un indice d'une paix durable. Il est certain que personne ne s'imaginait voir le traité d'Amiens si vite jeté aux oubliettes, et des guerres plus terribles que jamais ensanglanter l'Europe et l'Amérique.

Dans tout cela, la milice sédentaire faisait mince figure, puisqu'on ne s'occupait d'elle que pour lui nommer des officiers, mais il y avait toujours comme autrefois un certain orgueil à être capitaine, lieutenant, ou même simple enseigne de milice.